

MOTION : UNE REGION BASSE NORMANDIE SANS O.G.M

Motion présentée par les Groupes de la Majorité

Un rapport de la commission du génie biomoléculaire de Janvier 2002 reconnaît que « dans les conditions actuelles d'utilisation des O.G.M., du fait de la difficulté qu'il y a à évaluer et à prévoir en particulier les risques à long terme, indirects et différés, aucune certitude sur l'absence totale de risque ne peut être apportée ».

Un rapport des Sages, en date de Mars 2002, faisant suite au débat sur les O.G.M. et les essais en plein champ, recommande dans son alinéa 4-1.4 « que soient renforcées les prérogatives des Maires » et affirme dans son alinéa 4.3 que « l'expérimentation au champ induit nécessairement une dissémination vers les cultures traditionnelles ».

En conséquence,

devant la légitime inquiétude grandissante des citoyens ;

devant la nécessité impérative de prendre toutes mesures de protection afin que les exploitations de production biologique Bas Normande ne soient en aucun cas contaminées par des organismes génétiquement modifiés ce qui occasionnerait leur faillite,

devant la nécessité de préserver, dans les circonstances économiques actuelles, pour les agriculteurs dits « conventionnels », les conditions favorables à une évolution vers des productions de qualité, notamment celles qui sont labellisées ou celles relevant de la filière biologique,

devant le risque incontesté de pollution génétique irréversible que les plantations d'O.G.M. en plein champ feraient courir à toutes les cultures, traditionnelles comme labellisées, d'exploitations professionnelles comme de jardins familiaux,

devant le risque quant à l'impact sur la santé publique, **le Conseil Régional de Basse Normandie :**

SE DECLARE, au nom du principe de précaution, opposé à tout essai privé ou public, à toute culture de plantes génétiquement modifiées, en plein champ sur le territoire de la Région,

EMET le souhait que dans chaque commune concernée, le Maire mette en œuvre ses prérogatives pour interdire de telles cultures sur le territoire de la commune afin de protéger la santé, la salubrité publique, la biodiversité et les productions existantes en agrobiologie ou labellisées,

DECIDE de ne pas participer au soutien de la mise en place de cultures de plein champ de plantes génétiquement modifiées,

DECIDE de soutenir la recherche sur la mise en place de productions innovantes et de qualité afin de favoriser le potentiel de nos territoires et de contribuer au développement économique et au maintien de l'emploi,

DECIDE de soutenir la mise en place d'un débat régional sur le thème des O.G.M. afin que l'ensemble des acteurs concernés puissent, en toute transparence, décider et agir en connaissance de cause,

DEMANDE que les produits contenant des O.G.M. soient interdits dans les lycées et décide d'engager une étude de faisabilité et financière pour que des repas « bio » soient servis dans les lycées,

DEMANDE au gouvernement que la recherche fondamentale sur les O.G.M. se poursuive pour, en particulier, déterminer leur impact sur la santé et l'environnement, et qu'elle s'opère dans des conditions de sécurité optimale et sur un nombre très restreint de sites confinés en étant impérativement conduite par des organismes publics dotés des moyens nécessaires, seuls garants d'une transparence totale.

Basse Normandie : Une Région sans OGM

Les Organismes Génétiquement Modifiés - OGM, sont depuis plusieurs années l'objet d'un important débat politique, économique et social en Europe. La majorité des citoyens européens s'y déclare opposée, les recherches scientifiques sont très nuancées et la plupart des problèmes - en particulier les risques de contamination qui restent élevés et incontournables avec les cultures traditionnelles - demeurent aujourd'hui non résolus. C'est dans ce contexte que le Conseil Régional, sur la proposition du Groupe PRG - Citoyen - Verts s'est déclaré opposé, comme plus de la moitié des Régions Françaises, à toute culture ou essai en plein champ de plantes génétiquement modifiées sur le territoire de la Région. Dans la Motion qu'il a adopté, le Conseil Régional invite les Maires à faire de même, en interdisant par Arrêté les cultures OGM sur leur territoire. Le Conseil Régional décide par ailleurs de soutenir les démarches visant à exclure de la restauration scolaire les produits susceptibles de contenir des OGM. Enfin, le Conseil Régional demande au Gouvernement que la recherche sur les OGM se poursuive dans des conditions optimales de sécurité pour déterminer leur impact sur la santé et l'environnement. Avec les OGM, c'est l'avenir même de notre agriculture qui est en jeu. La demande des consommateurs pour des produits de qualité ne cesse d'augmenter, c'est donc cette carte que doit jouer notre Région. La Basse Normandie est la Région de France qui possède, en pourcentage, la plus grande surface de son territoire occupée par des terres agricoles, il s'agit donc pour nous d'une question primordiale. Le Groupe PRG - Citoyen - Verts initiera et soutiendra toutes les actions visant à développer une agriculture de qualité, car c'est cette agriculture qui est véritablement créatrice d'emploi, en même temps qu'elle est respectueuse des ressources naturelles.